



Coordination des Syndicats CGT de Verallia



Votre force pour l'avenir

1^{ère} réunion GPEC

Ce mercredi 5 mars nous avons eu une première réunion de négociation, ou plutôt de présentation de la GPEC : **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**.

Nous avons eu un premier accord GPEC en 2007 signé par la CGT qui a malheureusement rencontré des difficultés pour son application, surtout en matière d'embauche et de respect des effectifs CDI.

Aujourd'hui la situation à VERALLIA c'est une pyramide des âges élevée et c'est sur ce sujet particulier qu'il nous faut négocier. **Et la reconnaissance de la pénibilité doit en être le moyen, au travers de départs anticipés et d'aménagements de fin de carrière.**

Nous avons pu constater que ce sont les évolutions démographiques qui guident la gestion de l'emploi, la GPEC est encore trop un outil qui sert à afficher les objectifs de baisse d'emploi et d'adaptation des d'activités pour VERALLIA.

Dans un deuxième temps, de ce fait, la GPEC sert à aggraver les pressions avec une productivité accrue, on le voit avec la mise en place du VIM à Verallia.

Pour la CGT la GPEC devrait être un outil qui tient effectivement compte de la stratégie de l'entreprise, **tout en entendant les revendications des salariés**, en adaptant les besoins en emploi interne et externe pour les évolutions de métier, les métiers en croissance et la gestion des métiers en décroissance.

Nous constatons à Verallia que la reconnaissance des qualifications est insuffisante, de même que la polyvalence mise en œuvre par les différents plans stratégiques pour pallier au manque d'emploi.

La polyvalence et la polycompétence se sont développées sans aucune reconnaissance pour les salariés ou très peu.

Quid de la formation qualifiante et de la formation d'adaptation aux postes de travail.

Les salariés manquent de visibilité sur de nombreux domaines tels que les parcours qualifiants, les postes vacants, de même que pour le droit à la formation qui dépasse le poste de travail actuel.

Sur la politique mise en œuvre par la Direction vers les apprentis, la CGT dénonce le rôle que l'on fait jouer à ceux-ci **qui remplacent souvent les salariés et cela même sur des postes stratégiques sans être pour autant recrutés ensuite**. La Direction se sépare de ses apprentis une fois formés, alors qu'ils ont toute leur place au sein de l'entreprise.

Nous avons aussi abordé l'aspect mobilité mise en œuvre par la loi ANI, dite Loi de Sécurisation des Emplois(?) qui suivait l'accord des organisations syndicales CFDT, CGC, CFTC avec le MEDEF.

Cette loi scélérate nous l'avons combattue, souvent seuls, mais maintenant elle s'applique et il nous faut aborder l'aspect mobilité...pour la CGT, obligatoirement VOLONTAIRE !

LA CGT A FAIT LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

- Etat des lieux à 3 ans des effectifs CDI et du taux de remplacement avec des **objectifs chiffrés** par site à 3 ans,
- Parcours qualifiant en matière de formation : **une formation = une classification** supplémentaire avec un plan de formation à 3 ans,
- Négociation **d'une grille de salaire unique pour l'ensemble des sites**, c'est aussi cela la *Gestion des Compétences*,
- Aménagement du temps de travail pour les plus anciens et **départs anticipés pour la pénibilité**,
- Négociation sur les mesures liées à la mobilité, mais sur la base du **VOLONTARIAT**, (ce qui sera un point bloquant dans le cas contraire).
- Affichage de tous les postes à pourvoir **sur tous les sites de Verallia**, y compris les filiales,
- Prise en compte de la sous-traitance sur des objectifs à 3ans, ce ne sont pas des **salariés jetables !**
- **50%** des apprentis ou contrat de professionnalisation, par site, **embauchés**.

En votant CGT pour les 3 ans avenir, vous allez vous donner les moyens de peser plus fort dans les négociations avec la direction, notamment sur des sujets cruciaux tels que notre Avenir, nos Emplois, nos Salaires, nos Conditions de travail, notre Reconnaissance

ALORS POUR QUE VOS REVENDICATIONS SOCIALES ET SALARIALES SOIENT ENTENDUES, AU MOIS DE MARS VOTEZ ET FAITES VOTER CGT.

VOTRE VOTE DEPASSE TRES LARGEMENT VOTRE ETABLISSEMENT NOUS DONNANT LA MAJORITE A VERALLIA, RIEN NE SE FERA SANS NOUS ...

ET SURTOUT SANS VOUS !!

Montreuil le 05/03/14

La Délégation CGT